« Les 100 jours du gouvernement de ruptures : point de vue d'un modeste citoyen »

Le vendredi dernier (5 juillet 2024), j'ai envoyé un long message à Monsieur Amadou Ba, depuis quelque temps, je crois, député à l'Assemblée nationale. Je pensais qu'il était plus disponible que les autres et qu'il réagirait à mon message. Malheureusement, lui aussi a fait comme les autres. Comme les autres, le temps ne le lui a pas peut-être permis. Le message n'ayant rien de secret, j'ai décidé de le rendre public, sous forme d'une contribution. Je précise d'ores et déjà que je ne suis un spécialiste de rien du tout. Je ne suis qu'un citoyen de bonne volonté qui a tenu, depuis une cinquantaine années, à cultiver modestement sa part du jardin national qu'est le Sénégal, notre Sénégal à nous tous et à nous toutes. Ce qu'on appelle les cent jours de nos nouveaux gouvernants ne me laissent alors pas indifférent.

J'ai commencé donc mon message par féliciter Monsieur Amadou Ba, même si je le voyais plus loin. C'est vrai que le poste de député du peuple lui convient parfaitement. Peut-être même que demain, il pourrait être à la tête de l'Assemblée nationale, ce qui serait une excellente chose pour cette institution. En attendant, comme il est plus proche que moi de nos gouvernants, j'ai voulu passer par lui pour donner mon humble avis sur la manière dont ils conduisent les affaires publiques depuis ce 2 avril 2024.

D'abord, je pense humblement, et beaucoup de compatriotes avec moi, que le rythme de la reddition des comptes est lent. C'est vrai que l'Inspection générale d'État a été mobilisée pour auditer, dit-on, prés de soixante-dix structures, y compris certainement beaucoup de ministères. C'est un bon choix, puisque les résultats leur permettront de s'entourer de toutes les garanties et de clouer ainsi le bec à certains de nos compatriotes de l'autre côté de la barrière qui seront prompts à crier : « Encore la chasse aux sorcières ». Mais, en attendant, les dizaines et dizaines de dossiers qui dorment sur la table de l'ancien président-politicien et sur celle du Procureur de la République, doivent être exploités. Y compris d'ailleurs ceux qui épinglent lourdement les vingt-deux restants de la liste dressée par les enquêteurs de l'ancienne CREI. Vingt-deux présumés délinquants qui ont honteusement détourné des centaines de milliards.

Certains de ces nombreux dossiers ont été publiés et, depuis lors, aucun des mis en cause n'a été convoqué par la justice, en tout cas pas à ma connaissance. Or, de nombreux compatriotes attendent avec impatience que les premiers délinquants soient envoyés en prison et dépouillés des biens qu'ils ont honteusement volés au peuple. J'ai aussi parfois des problèmes devant certaines nominations. L'exemple qui retient mon attention parmi tant d'autres, c'est la récente nomination d'un compatriote comme PCA de l'APIX. Mon frère Alla Kane m'a envoyé une vidéo que j'ai transférée à Amadou Ba. Elle nous rappelle qui est réellement ce nouveau promu, ou qui il était. Quand j'ai écouté la vidéo, j'ai failli tomber à la renverse. J'ai envoyé d'ailleurs un court message à Alla Kane, que j'ai ensuite transféré à Amadou Ba. Le voici d'ailleurs, pour que personne n'en ignore : « Mon frère, toi qui es plus prés d'eux, tu dois leur suggérer de faire davantage attention au passé de ceux et celles qu'ils nomment. Cette nomination doit faire mal aux vrais patriotes qui ont porté le Projet Pastef pendant plusieurs années et dont le profil n'a vraiment rien à envier à celui dont la vidéo nous présente un certain passé ».

Á mon humble avis, nos nouveaux gouvernants doivent s'attarder encore plus sur le passé des gens avant de les nommer à quelque poste que ce soit. Aujourd'hui, de plus en plus de compatriotes se posent légitimement des questions sur le népotisme qui serait à la base des actes de nominations de certains ministres, et surtout de deux d'entre eux. Leurs ministères seraient devenus finalement pour eux comme une famille, avec d'anciens membres de l'APR bien connus. J'ai employé le conditionnel, ne disposant pas de preuves que les informations agitées çà et là sont avérées. Je ne le fais d'ailleurs que par sagesse.

Nos gouvernants doivent aussi d'ores et déjà se pencher sérieusement sur le système de rémunération des agents de la Fonction publique. Aujourd'hui, les recrutements, les augmentations de salaires et octrois d'indemnités diverses ne s'appuient, pour l'écrasante majorité, sur aucune base légale. L'une des conséquences, c'est que la masse salariale devient de plus en plus insupportable. Si on n'y prend garde, elle pourra aller jusqu'à absorber jusqu'à 50% du budget. Ce serait injuste puisque les agents de l'État ne dépassent pas 160.000, soit moins de 1% de la population. Il faut donc penser d'ores et déjà à remettre tout ce système à plat, donc le réformer profondément. Dans cette perspective, des Assises, comme celles en cours sur la justice, doivent être rapidement organisées. Elles devraient avoir pour objectifs, notamment de mettre un terme à l'iniquité qui caractérise ce vieux système, que le vieux président-politicien et son successeur et sosie ont mis sens dessus dessous, surtout avec ces diverses indemnités qu'ils attribuaient à tout va, et à la tête du client. Une réforme profonde de ce système est nécessaire, réforme qui ne peut pas se faire sans des sacrifices. Des sacrifices qui doivent d'abord venir de nos gouvernants.

Dans un pays qui fait partie des vingt-cinq les plus pauvres et les plus endettés du monde, les salaires les plus élevés ne devraient pas dépasser trois à quatre millions. De même, le nombre et le montant des diverses indemnités devraient être notablement diminués. Dans un pays comme le nôtre, avec son taux de pauvreté et de chômage particulièrement élevé, on ne devrait pas se permettre d'attribuer des indemnités au premier venu, des indemnités de 800.000 à un million de francs. Du temps des Socialistes – il faut le leur reconnaître – l'essentiel de ces indemnités étaient attribuées à des corps spécialisés.

Nos gouvernants devraient aussi avoir le courage de repenser ce qu'on appelle les « fonds communs », qui enrichissent rapidement certains fonctionnaires et autres agents de l'État. Les justifications qu'on en donne jusqu'ici deviennent de plus en plus inacceptables. Et que personne ne m'oppose ces droits dits acquis. Acquis par rapport à quoi ? Et puis, quel mérite les bénéficiaires de ces « fonds » ont-ils de plus que les médecins affectés dans les localités parfois des plus déshéritées du pays et qui, avec des moyens limités, y abattent un travail presque de titan, notamment en y faisant reculer notablement les maladies les plus craintes, surtout par les femmes et les enfants? En quoi sont-ils plus méritants que les proviseurs, les professeurs, les surveillants et autres qui, chaque année, font les meilleurs résultats aux différents examens ? Ces questions méritent quand même d'être posées. Il convient aussi de le signaler : ces privilégiés de la République – ils le sont réellement – ne ratent pas leurs parts du gâteau, à chaque lotissement de l'une de nos réserves foncières. Ils se les ont d'ailleurs pratiquement toutes partagées, avec d'autres privilégiés de la République et se retrouvant, les uns et les autres, avec plusieurs luxueuses maisons, presque toutes des R + Pendant ce temps, de jeunes couples sont à la recherche

désespérée d'une seule parcelle de 150 m2. Nous ne comprendrions pas qu'un gouvernement de ruptures ne prenne pas ses responsabilités devant une telle situation.

Une autre priorité, c'est de réformer profondément l'administration, notamment en la dépolitisant et en l'allégeant, au niveau central comme au niveau décentralisé ou territorial. Il y a trop de directions générales, de directions, de présidences de conseil et de surveillance. Il y a trop de secrétaires généraux de ministères. Au moment où les Socialistes quittaient le pouvoir, il n'y en avait pas plus de cinq. Aujourd'hui, tous les ministères en nomment, y compris ceux qui pouvaient vraiment s'en passer¹. On peut faire la même remarque concernant les directions de l'administration générale et de l'équipement (DAGE). Un secrétaire de l'administration générale et de l'équipement (SAGE) suffit certains bien pour ministères. Au niveau territorial, on remarque les mêmes excès : notre pays compte trop de régions, de départements et d'arrondissements. Du moins, c'est mon humble avis. Nous devrions nous contenter de dix régions au plus. Des régions et des départements ne le sont que de nom. Pour ne m'arrêter que sur un exemple, le Département de Médina Yoro Foulah n'en est vraiment pas un. Il manquerait pratiquement de tous les équipements. Jusqu'à une date récente, il ne compterait pas un seul kilomètre de goudron. Il peut en être de même d'ailleurs des Départements de Ranérou-Ferlo (Matam), de Saraya et de Salémata (Kédougou), qui ne sont pas loin de cette situation.

Et que dire de nos communes ? Elles sont plus de cinq cents, dont la plupart ne le sont, elles aussi, que de nom. Nombre d'entre elles ont du mal à réunir le budget qui leur fait vivre. En outre, le personnel qui les gère est loin d'être à la hauteur. Des secrétaires municipaux en particulier, on en trouve qui n'ont aucune idée du budget, ni du reste du fonctionnement général d'une commune. La communalisation intégrale n'est pas forcément un bon choix. Je connais, dans un département, deux communes qui sont côte à côte et qui feraient à elles deux, une commune qui serait à peine viable. Le système communal devrait donc occuper une bonne place dans les réformes nécessaires que nos nouveaux gouvernants devraient prendre, et qu'ils prendront sûrement. Les dizaines de projets de loi annoncés par la primature s'inscriraient peut-être dans cette perspective.

.

Enfin, le 24 mars 2024, le peuple sénégalais s'est levé comme un seul homme, comme une seule femme, pour nous débarrasser enfin de cette famille dite libérale, qui nous en a fait voir de toutes les couleurs en matière de mal gouvernance. Il a accordé sa confiance au candidat de la Coalition « Diomaye Président », celui d'Ousmane Sonko dont la victoire, éclatante et sans bavure, a relégué loin derrière le pauvre candidat de de la Coalition *Bennoo Bokk Yaakaar*. Cette victoire a suscité un énorme espoir qui ne doit jamais être déçu. Nos nouveaux gouvernants doivent tout mettre en œuvre pour que ce ne soit jamais le cas, notamment en menant des réformes profondes qui nous débarrassent progressivement et définitivement de ce système odieux, nous empoisonnant l'existence depuis le 7 mars 1963 et, en particulier, depuis le 1er avril 2000.

¹ Du temps du vieux président-politicien et de son successeur et sosie, je préférais « *y compris des plus squelettiques* ». Peut-être que nous n'en sommes pas encore là.